



REVISIONS		REVISIONS ALLEGÉES	
N°	Date d'approbation	N°	Date d'approbation
		1	09/12/2019
MODIFICATIONS		MISES EN COMPATIBILITÉ PAR DECLARATION DE PROJET	
N°	Date d'approbation	N°	Date d'approbation
1	23/03/2015		
2	09/12/2019		
3	31/01/2022		
MODIFICATIONS SIMPLIFIÉES		MISES EN COMPATIBILITÉ PAR DECLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE	
N°	Date d'approbation	N°	Date de l'arrêté préfectoral
1	27/10/2014		
2	27/10/2014		
3	25/06/2018		
MISES A JOUR			
N°	Date de l'arrêté municipal		
1	08/01/2014		
2	08/12/2015		
3	29/01/2019		

N°	VOCACTION	BENEFICIAIRE
ER 2	Aménagement lié au TSPO	Conseil Général du Bas-Rhin
ER 4	Aménagement lié au TSPO	Conseil Général du Bas-Rhin
ER 5	Aménagement lié au TSPO	Conseil Général du Bas-Rhin
ER 7	Aménagement de l'entrée de ville Est long de la RD1004	Ville de Wasselonne
ER 10	Aménagement du carrefour entre l'allée des platanes et la rue Amos	Ville de Wasselonne
ER 11	Aménagement du carrefour entre la RD824 et la rue du 23 Novembre	Ville de Wasselonne
ER 12	Elargissement de la rue du 23 Novembre	Ville de Wasselonne
ER 13	Elargissement de la rue de la Haul	Ville de Wasselonne
ER 14	Aménagement du carrefour entre la rue du Général de Gaulle et la rue du Moulin	Ville de Wasselonne
ER 15	Aménagement d'un espace de stationnement en lien avec le TSPO	Ville de Wasselonne
ER 16	Elargissement de la RD75 - rue de la Gare	Ville de Wasselonne
ER 17	Elargissement de la RD75 - rue de la Gare	Ville de Wasselonne
ER 18	Aménagement d'une desserte de la zone d'activités du Ried à partir de la RD1004	Ville de Wasselonne
ER 19	Création d'un cimetière	Ville de Wasselonne

Commune de Wasselonne

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Règlement Graphique

Planche 1

Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal le 23/04/2013.
 Droit de préemption urbain instauré par délibération du Conseil municipal le 23/04/2013 sur l'ensemble des zones Urbaines et A Urbaniser.

DECLARATION DE PROJET N° 1
 Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 28/08/2023
 A Wasselonne, le
 Mme Michèle ESCHLMANN, le Maire



 emplacement réservé
Plan de Prévention du Risque Inondation du bassin versant de la Mossig
 zone jaune : constructible sous conditions
 zone orange : à préserver
 bande de 100 m par rapport à la zone inondable
Le périmètre réglementaire du PPRI est joint en annexe.